



SOMMAIRE

Conditions climatiques
Platane
Processionnaire du pin
Mouche de l'olivier
Autres végétaux
d'Ornement
Palmier
Chêne
Prévisions météo
Liens Utiles

ANIMATEUR FILIERE :

FREDON Corse

Rédacteur : Géraldine HOEN



Structures partenaires :

Ville d'Ajaccio, Fredon Corse
Aloes SA, observateurs
particuliers

Directeur de publication :

Jean François SAMMARCELLI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
Route du Stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : FREDON
CORSE, Didier Hainaut



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité et par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

A retenir

Conditions climatiques : Une sécheresse estivale marquée
Platane : Adultes présents sur les feuilles et dégâts bien visibles
Processionnaire du Pin : Période de vol des adultes
Mouche de l'olivier : Risque très élevé
Pyrale du buis : Début de 2^{ème} génération – Reprise du vol
Cicadelle blanche : Présence détectée
Charançon du palmier : Etat des captures
Papillon palmivore : Vigilance
Chêne : L'altise signalée dans le Haut Taravo

CONDITIONS CLIMATIQUES

L'été se poursuit sans précipitations ou presque. L'état de sécheresse a été prononcé comme l'illustrent les très faibles pluviométries enregistrées (inférieures à la normale) sur les mois de juin et de juillet, sur les stations d'Ajaccio et de Calvi.

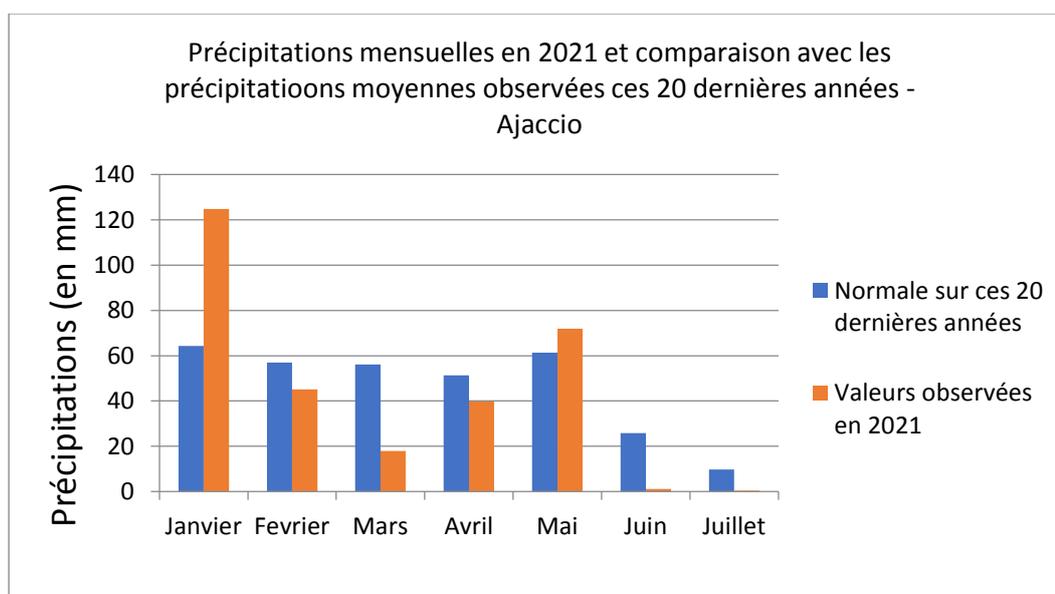


Figure 1 : Evolution des précipitations mensuelles sur l'année 2021 à Ajaccio et comparaison avec la normale observée ces 20 dernières années

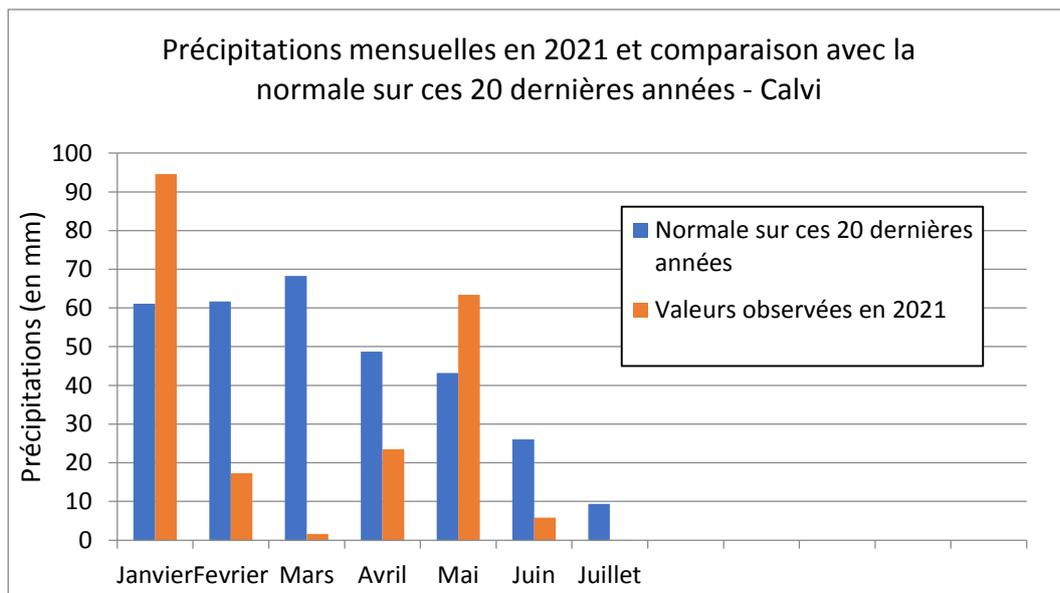


Figure 2 : Evolution des précipitations mensuelles sur l'année 2021 à Calvi et comparaison avec la normale observée ces 20 dernières années

Sur 3 stations de Corse (Calvi, Solenzara et Ajaccio), la température moyenne observée sur le mois de juillet est supérieure à la normale observée ces 20 dernières années. Exemple ci-dessous avec Ajaccio.

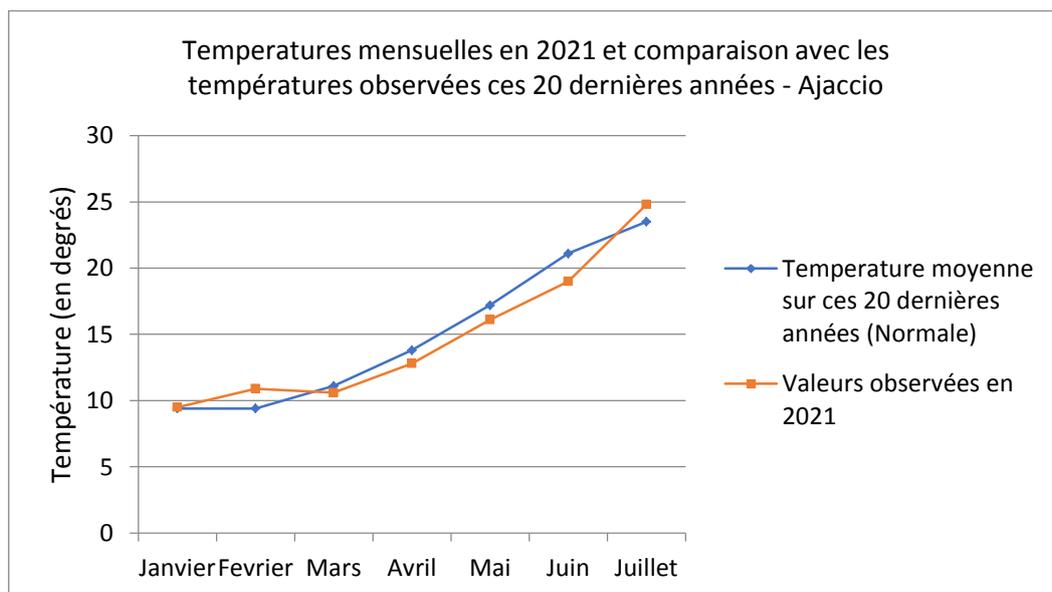


Figure 3 : Evolution des températures mensuelles sur l'année 2021 à Ajaccio et comparaison avec la normale observée ces 20 dernières années

Les quelques symptômes de maladies notamment fongiques (oïdium sur platane par exemple) qui étaient jusqu'alors observés ont ainsi naturellement diminué. La sécheresse et les fortes chaleurs peuvent aussi fragiliser certains arbres qui ont vécu un fort stress hydrique avec une défoliation prématurée.

PLATANE

- **Tigre du platane - *Corythucha ciliata***

Biologie : Le tigre du platane, *Corythucha ciliata*, est un hémiptère originaire de l'Est des Etats-Unis et du Canada. Il est installé en France depuis 1975. L'adulte ressemble à une petite punaise blanc grisâtre de quelques millimètres. Le tigre du platane est installé sur tous les alignements d'arbres, en plaine comme en altitude. Les adultes hivernent sous les écorces ou rhytidomes.

Observations : L'alignement de platane situé sur le cours Grandval à Ajaccio montre une importante infestation dont découle une décoloration caractéristique du feuillage.

D'autres secteurs de la ville sont moins touchés mais l'insecte est bien installé : des adultes et larves sont visibles sur la plupart des individus et les décolorations ainsi que les déjections sont visibles partout. En parallèle, certaines feuilles « grillées » commencent à chuter.

Evaluation du risque : Le risque en termes de gêne causée par les insectes est très présent sur le secteur d'Ajaccio susmentionné.

Gestion du risque : Actuellement, aucun traitement n'est préconisé. Dès la fin de la migration des adultes sur le tronc, la période est favorable pour intervenir avec des applications à base de produits de biocontrôle sur les troncs pour nettoyer les formes hivernantes.



Photo 1 : Adultes, nombreuses larves et déjections visibles sur certains platanes d'Ajaccio

PIN

- **Processionnaire du Pin - *T. pityocampa***

Biologie : La processionnaire est présente tout autour du bassin méditerranéen : Europe méridionale, Moyen-Orient, Maroc. Si elle se développe sur d'autres pins en Europe, elle inquiète en Corse surtout pour ses dégâts sur le pin Laricio.

Les adultes émergent en juillet-août et se reproduisent pour pondre à la base des aiguilles des pins. Les chenilles, issues de 3 stades larvaires, tissent ensuite un nid à la mi-novembre dans lesquels elles resteront au chaud le jour pour se nourrir la nuit. Ce n'est qu'au printemps que les chenilles seront visibles au sol, en procession à la recherche des conditions idéales pour initier leur nymphose.

Evaluation du risque : Outre le préjudice esthétique (défoliation), les chenilles provoquent aussi une perte de croissance et un affaiblissement de l'arbre propice à favoriser l'attaque d'autre ravageurs. De plus, la Processionnaire du pin présente un risque sanitaire important dû aux poils fortement urticants de la chenille.

Gestion du risque : Il est possible de prélever avec un sécateur ou d'un échenilloir les pontes, pré-nids, ou nids d'hiver, avant d'ensuite les brûler. Il est alors nécessaire d'utiliser un matériel de protection adapté, comme une combinaison intégrale ainsi que des protections pour le visage pour éviter tout contact avec les poils urticants.

Des produits de biocontrôle (à base de *Bacillus thuringiensis kurstaki*) existent également et visent les chenilles. Les produits utilisés pour ces traitements sont disponibles sur le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>.



Photo 2 : Processionnaire adulte (source : insectes-net.fr)

OLIVIER

- **La mouche de l'Olive**

Biologie : Les femelles pondent leurs œufs sous la peau de l'olive, la larve se développe à l'intérieur et se nourrit de la pulpe sous l'épiderme. Les dégâts sont causés à la fois par le développement de larve dans l'olive qui peut provoquer une chute prématurée des fruits, mais aussi par les déjections des larves, qui conduisent à l'altération de la qualité de l'huile.



Photo 3 : Femelle *B. oleae* en train de pondre © S. Bouyrie

Évaluation du risque : Une pression élevée en raison de conditions météorologiques particulièrement favorables a été constatée ce mois d'août. Après un premier vol au mois de juillet particulièrement intense, le début du deuxième vol a été observé et le niveau de risque est très élevé à majeur pour toutes les zones de l'île.

Nous vous invitons à consulter le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » en date du 5 août 2021 et disponible sur les sites internet de la CRA ou DRAAF

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/bsv-oleiculture-corse/>

ou <https://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/90-BSV-Oleiculture-Corse-No3-du-05>

AUTRES VEGETAUX D'ORNEMENT

- **Pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***

Biologie : Cette pyrale est un ravageur majeur des buis. Originnaire d'Asie, elle est présente depuis 2008 en France, et signalée depuis 2013 en Corse. L'adulte est un papillon nocturne de 36 à 44mm d'envergure aux ailes blanches translucides marginées de brun aux reflets irisés dans sa forme la plus commune. Il peut pondre jusqu'à 300 œufs sur les feuilles de l'arbuste. Les chenilles, vertes à tête noire et mesurant de 5 à 40 mm, seront capable de défeuiller un buis entier en quelques jours, en l'absence de prédateurs.



Photos 4, 5 et 6 : Dégâts sur buis observés à Moltifao le 12-08-21 (à gauche), Pyrale adulte (en haut à droite), et chenille (en bas à droite)



Observation : Un réseau de 3 sites de piégeage est suivi en milieu horticole par la FREDON. Les chenilles observées au mois de juillet laissent attendre une reprise des vols pour ce mois d'août. Ainsi, des papillons ont été repérés à Moltifao et les premiers individus de deuxième génération semblent visibles. La tendance à la baisse observée en 2021 se confirme toutefois avec un nombre de papillons moins important. Le risque peut être plus élevé d'ici la fin du mois d'août comme ce fut le cas en 2020. (cf graphique ci-dessous).

Photo 7 : Piège pour la pyrale du buis

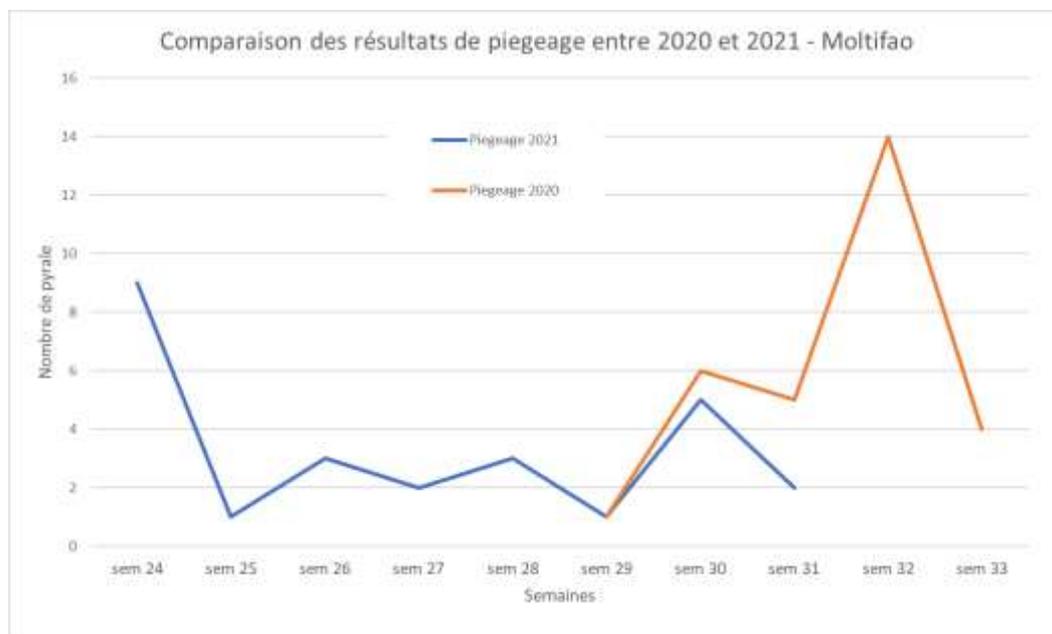


Figure 4 : résultats de piégeage de la pyrale du buis – comparaison 2020/2021 à Moltifao

Gestion du risque : Observez attentivement vos buis.

- Pour limiter l'infestation lorsqu'elle est repérée de manière précoce, il peut être opportun de retirer les feuilles mortes ou autres débris accumulés autour des buis et de couper/broyer/incinérer les rameaux et les feuilles attaqués
- En cas de forte infestation, l'arrachage du buis permet de limiter la propagation du ravageur.
- En cas de faible infestation, nettoyer manuellement les foyers en enlevant les cocons et supprimer manuellement les chenilles peut être une alternative. Les chenilles et chrysalides ne sont pas urticantes et ne présentent aucun danger pour l'homme. Contrôler également l'intérieur de la végétation car il s'agit d'un insecte lucifuge (= fuit la lumière).
- Le suivi du vol de la pyrale permet de bien positionner une intervention avec un produit de biocontrôle (à base de *Bacillus thuringiensis var. kurstaki*), il faut attendre 2 semaines après la première capture de chacun des cycles ou 3-4 jours après l'observation des premières chenilles (afin d'agir sur la majorité des larves). Il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération afin d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées.

• **Cicadelle blanche – *Metcalfa pruinosa***

Biologie : Originaires d'Amérique du Nord, *Metcalfa pruinosa* est installée en Corse depuis les années 1990. Cet insecte phytophage se développe sur plusieurs centaines d'espèces de plantes cultivées et sauvages. Les adultes et les larves absorbent la sève des végétaux et sécrètent un abondant miellat sur lequel se développe de la fumagine qui peut perturber la photosynthèse et la croissance des plantes.

Observations : Des exuvies sont observés sont observées sur érable et sur arbres fruitiers en plaine orientale ce mois d’août 2021. Les adultes de couleur blanc-gris vont donc apparaître.

Evaluation du risque : Le risque est faible pour la végétation spontanée

Gestion du risque : Dès 2005, l’introduction massive du parasitoïde *Neodryinus typhocytbae* a permis de limiter les dégâts occasionnés en arboriculture.



Photo 8 et 9 : Exuvies de *Metcalfa pruinososa* sur Erable (à gauche) ainsi que sur pommier avec fumagine (à droite) – San Giuliano, août 21

PALMIER

- **Charançon rouge du palmier – *Rhynchophorus ferrugineus***

Biologie : Coléoptère originaire du Sud de la Malaisie, Le Charançon Rouge du palmier (CRP) est un organisme nuisible réglementé qui cause des dégâts considérables et irrémédiables aux palmiers. Il est repéré en Corse dès 2006 sur la côte Est et a gagné le côté Ouest en 2011. Depuis 2015 à la faveur d’un réchauffement des températures de l’hiver, il s’attaque méthodiquement aux palmiers de l’île. Dans les régions méditerranéennes, les deux variétés les plus sensibles sont *Phoenix dactylifera* et *Phoenix canariensis*. Les symptômes les plus fréquemment rencontrés sont les suivants : encoches sur les palmes, affaissement et désaxement, et jaunissement des palmes au cœur du palmier, effondrement du houppier. Malheureusement, les symptômes n’apparaissent que bien après le début d’une infestation.



Photos 10, 11 et 12 : Charançon rouge (à gauche) et palmiers infestés (à droite)

Observations : Le suivi du vol du CRP se poursuit en 2021 sur le site de Cargèse (2A), en plaine orientale au pont de Bravone (2B), ainsi que dans le cadre du réseau de piégeage mis en place par la commune d’Ajaccio sur tout son territoire depuis 2017. La même phéromone de M2i est utilisée sur tous les sites.

- A **Cargèse**, le niveau de captures des CRP est plus faible qu’en 2020. Avec 107 CRP capturés au 15 août 2021 contre 189 en août 2020, on note une baisse de près 45% des captures d’une année sur l’autre. Les pics de capture sont beaucoup moins marqués en 2021.

NB : 74% des CRP capturés sont des femelles.

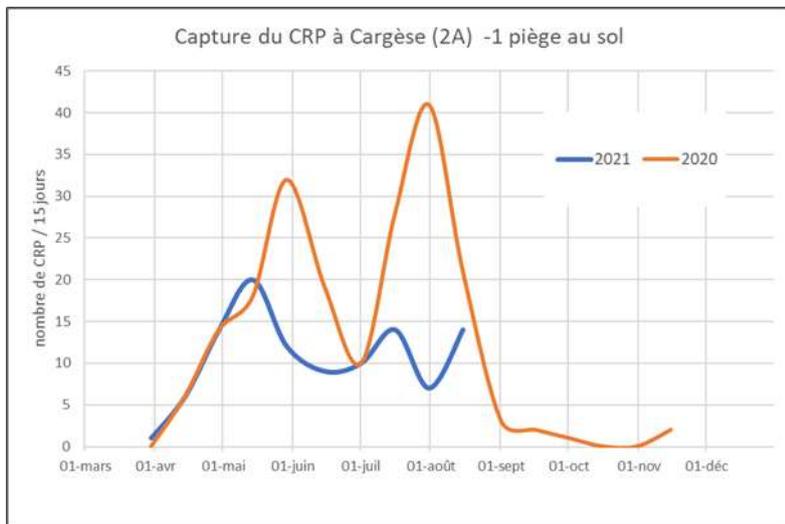


Figure 5 : Capture des CRP à Cargèse en 2021

- A **Bravone /Aléria**, les pièges ont été installés pour vérifier la présence du CRP dans ce secteur touché depuis plus longtemps que la côte ouest. L'absence de palmier repéré dans un rayon de 1 km impacte l'efficacité du piégeage. Le nombre de CRP suit la tendance de l'année 2020. Un pic semble débuter en cette fin d'été.

NB : 65% des CRP capturés sont des femelles.

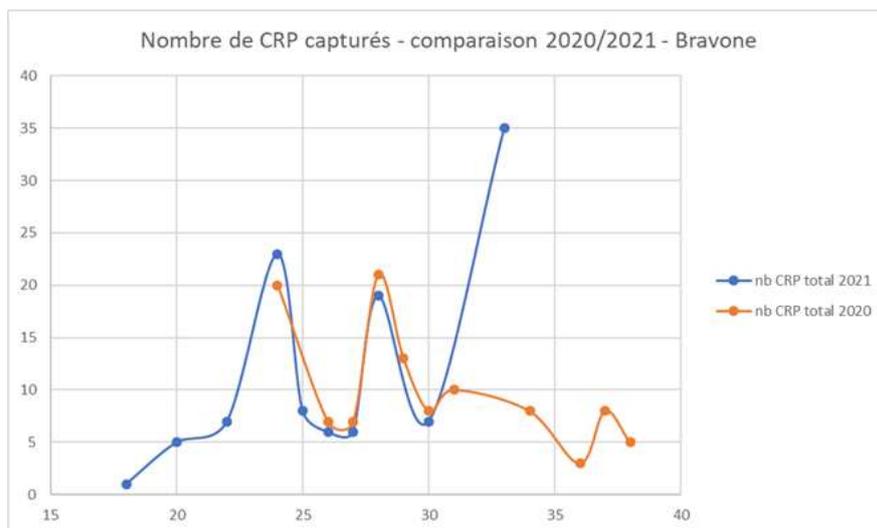


Figure 6 : Capture des CRP à Bravone en 2021

- A **Ajaccio**, 200 pièges sont répartis sur la ville selon le plan ci-dessous. La tendance du niveau de capture de CRP est donnée par les couleurs : en rouge = captures élevées - en orange = captures moyennes - en vert = capture faible.

Figure 7 : Réseau de capture des CRP à Ajaccio



En ce mois d'août 2021, le nombre de capture de CRP diminue légèrement et semble avoir atteint un pic en semaine 29. Le charançon rouge s'épanouit toutefois toujours dans ces conditions climatiques. Le risque reste donc élevé malgré la baisse observée.

NB : 59% des CRP capturés sont des femelles.

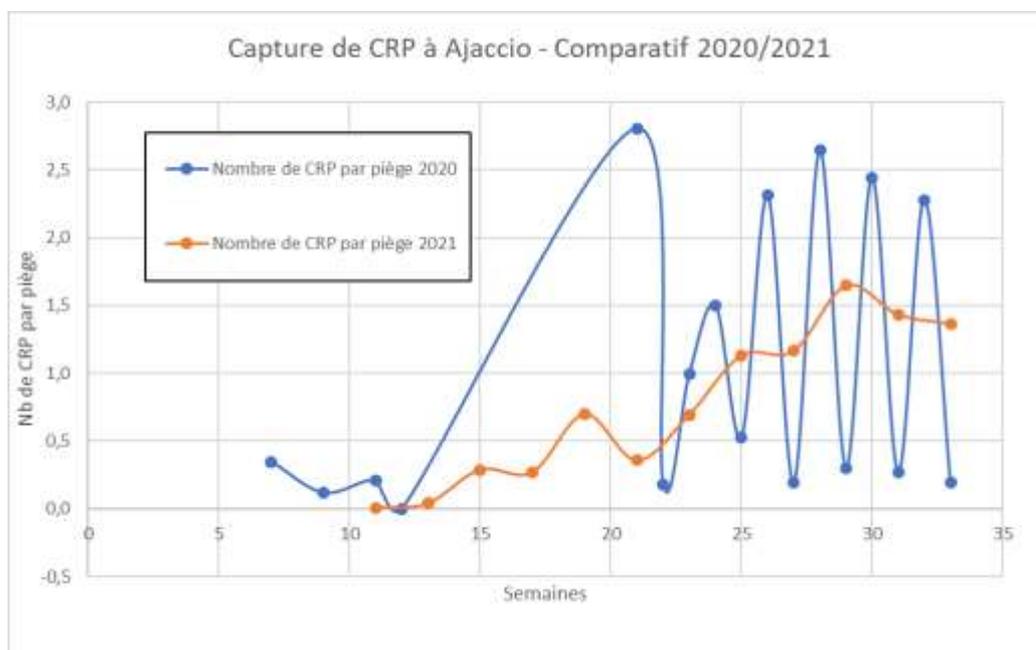


Figure 8 : suivi des captures du charançon rouge du palmier Ajaccio - Comparaison 2020/2021.

- **Présence d'acarien sur CRP Ajaccio** : L'observation des acariens phorétiques accrochés aux pattes et au torse des CRP concerne 5 lieux différents de la ville. Le taux de charançon avec acariens est faible cette année avec 5,1% de contamination. Plus aucun acarien sur les CRP depuis semaine 23. Un pic a été observé fin mai en semaine 21.

NB : Des CRP avec acariens ont été observés à Bravone au mois d'août.



Photo 13 : Charançon rouge avec acariens phorétiques

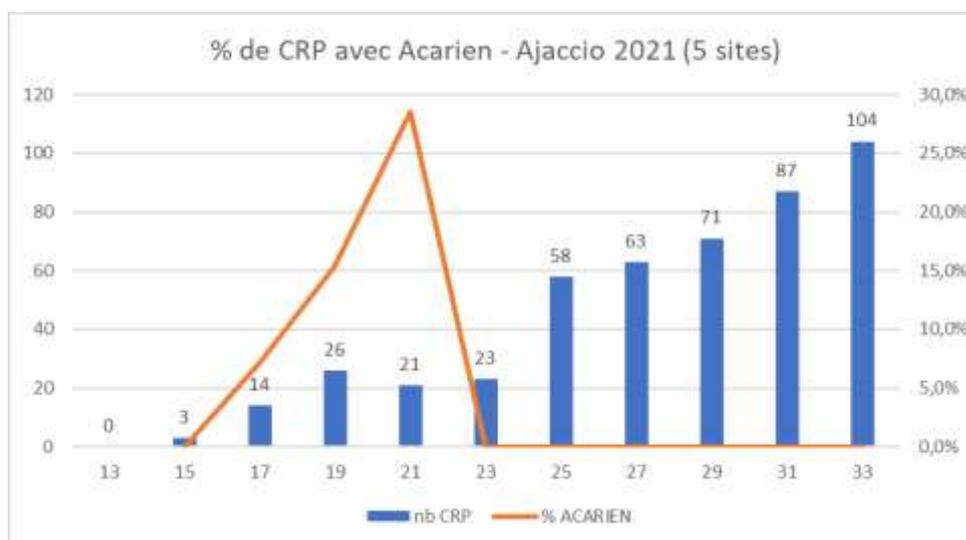


Figure 9 : Evolution de la présence d'acariens phorétiques sur CRP en 2021

Évaluation du risque : Les températures sont favorables au CRP. Le niveau de capture du CRP a atteint un pic, qui sera peut-être amené à se renouveler au cours du mois de septembre. Notons qu'en comparaison avec les captures réalisées en 2020, le nombre de CRP par piège est nettement moins important. Le risque est moyen pour l'été mais pourrait de nouveau être **élevé** à partir du mois de septembre.

Gestion du risque : La surveillance des palmiers est nécessaire dans les foyers mais également dans toutes les communes contaminées. Il reste tout à fait nécessaire de limiter les populations du CRP afin d'éviter que les autres palmiers que le *Phoenix canariensis* soient impactés par ce ravageur.

Actuellement, 2 produits de biocontrôle sont homologués pour la lutte contre le CRP ainsi qu'une méthode par injection dans le stipe. Le piégeage massif permet de capturer les charançons dans un rayon de 200 m, mais également sur un rayon plus large d'un km sur des sites appelés leurre, la phéromone simulant la présence des charançons.

- **Papillon Palmivore – *Paysandisia archon***

Biologie : *Paysandisia archon*, est un papillon originaire d'Argentine qui a été observé pour la première fois en Europe en 1990 et en France dans la région Sud-est en 2001. Ce papillon a été identifié en Haute-Corse et Corse du Sud durant l'été 2016, il est donc potentiellement présent dans les nouvelles plantations de palmier

Observation : L'émergence des papillons qui ont fait leur cycle de plus d'un an dans le stipe des palmiers est assez facile à identifier. Il est aisé de repérer une enveloppe translucide de couleur orangée, fichée dans le stipe. Les palmiers fortement infestés peuvent présenter actuellement plusieurs de ces mues bien visibles sur les palmiers *Trachycarpus* et *Chamaerops humilis*. Un désaxement important de la couronne de palme, la présence d'orifices sur le tronc (correspondant à la présence de galeries internes) et la présence de sciure agglomérée sont également des symptômes de la présence du ravageur.

Évaluation du risque : La période est propice au vol de ce papillon de grande envergure. Actuellement en Corse, si le risque reste de niveau faible pour les palmiers en place, il est plus élevé pour les palmiers introduits récemment.



Photos 14 et 15 : Enveloppe résiduelle suite à la sortie du papillon palmivore (à gauche), Orifice extérieur sur tronc (à droite)

Gestion du risque : Une attention particulière doit être portée sur les symptômes des palmiers de type *Chamaerops* qui se dessèchent de façon inexplicable. Les palmiers récemment introduits doivent être surveillés attentivement, notamment en provenance d'Italie et d'Espagne.

CHENE

- **Altise du chêne – *Altica quercetorum***

Biologie : L'Altise du chêne est un petit insecte mesurant entre 3 et 4 mm, de la famille des Chrysomélidés et dont le corps est de couleur vert-métallique. Il est présent quasiment exclusivement sur les chênes pubescents de Corse. Il est reconnaissable grâce à des élytres fortement développées au niveau des épaules humérales et possédant deux replis latéraux. Il possède également des fémurs postérieurs beaucoup plus gros que les autres, lui servant au saut. Ses antennes sont longues et fines. Les altises sont capables de voler jusqu'à un kilomètre de distance pour se nourrir.

Les adultes hivernent le plus souvent sous les feuilles, les résidus ou dans le sol. A la fin du mois de mai, ils sortent pour se nourrir durant plusieurs semaines. Chaque femelle sera ensuite capable de pondre une centaine d'œufs. Les larves font leur apparition le plus souvent en tout début d'été au mois de juin.

Observation : Les dégâts causés par les altises adultes sont très reconnaissables et se matérialisent par des feuilles criblées de petits trous. Les défoliations associées affectent la vigueur de l'arbre mais n'entraînent généralement pas de mortalité sauf intervention d'un facteur aggravant (sécheresse, pathogène foliaire, défoliations répétées). Les dégâts commis par les larves se traduisent par un décapage spectaculaire du feuillage qui prend un aspect « dentelé » cf photo ci-contre.



Photo 16 : Dégâts sur feuille de chêne

Evaluation du risque : L'altise du chêne a été signalé dans la haute vallée du Taravo en cette fin d'été. Des symptômes de défoliation ont été repérés. Si le risque semble faible sur le reste de l'île, le ravageur est donc à surveiller dans cette microrégion.

Gestion du risque : Outre les oiseaux et les crapauds, les altises n'ont pas de prédateurs naturels spécifiques. Des produits de biocontrôle (à base de nématodes) peuvent s'avérer efficaces contre les larves.



Photo 17 : Dessèchement et défoliation sur chêne – Corrano le 8 août 2021

	Mercredi 25 août	Jeudi 26 août	Vendredi 27 août	Samedi 28 août	Dimanche 29 août	Lundi 30 août	Mardi 31 août	Mercredi 1 ^{er} sept
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Journée ensoleillée ; Quelques averses sur le relief	Temps ensoleillé avec quelques passages nuageux sur le relief	Très beau temps	Temps sec et ensoleillé ; quelques passages nuageux pouvant donner des averses sur la Castagniccia		Temps ensoleillé		

Pour la période du dimanche 29 août au mercredi 1^{er} septembre, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

- **Note Nationale Ambroisie** : L'ambroisie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.

Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.